

Montfort-sur-Meu, le 15/10/2024

Le Président

À

Service Mobilités
Affaire suivie par :
Thomas HEUVELINE
mobilite@montfortcommunaute.bzh
Réf : 329.24

Monsieur le Président Philippe CHEVREL
Communauté de Communes
Saint-Méen Montauban
46 Rue Saint-Malo
35360 Montauban-de-Bretagne

Objet : Avis pour la consultation des PPA pour le PMS de la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban

Monsieur le Président,

Nous avons bien pris connaissance du Plan de Mobilité Simplifié (PMS) de la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban, un projet élaboré avec une vision globale des enjeux de mobilité sur votre territoire, rendu possible grâce à une concertation avec les élus, les habitants et les acteurs locaux.

Les actions proposées dans votre PMS, notamment le renforcement de l'offre de transports collectifs et de l'intermodalité ainsi que l'incitation à un usage partagé de la voiture, sont en phase avec nos propres initiatives. Nous notons également que vous avez identifié les flux principaux de déplacement, notamment en direction de Rennes Métropole et de Montfort Communauté, et que vous proposez des solutions pour améliorer la coordination des transports entre ces pôles et le reste de votre collectivité.

L'axe d'intervention 3 et le développement des modes actifs avec la mise en œuvre du Schéma Directeur des Mobilités Actives et l'intensification des cheminements piétons et cyclables, est une orientation que nous partageons pleinement. Ce type d'actions est essentiel pour encourager des comportements plus durables, en particulier dans les zones à fort potentiel de mobilité douce et pour décarboner les mobilités du quotidien.

Nous prenons également acte de l'importance accordée à la communication et à la sensibilisation, avec des actions visant à mieux informer les habitants des solutions de mobilité disponibles, tout en renforçant la sensibilisation auprès des employeurs et des scolaires.

Enfin, nous saluons votre démarche en faveur de l'interconnexion avec les territoires voisins, notamment via le réseau BreizhGo ou l'expérimentation de covoiturage spontané, qui s'inscrit dans une logique de continuité territoriale.

Nous vous remercions pour cette consultation et restons à votre disposition pour échanger sur des collaborations futures dans la mise en œuvre de nos PMS respectifs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Christophe MARTINS

